

# Des résultats alarmants

Sur 1397 salariés ayant répondu au sondage

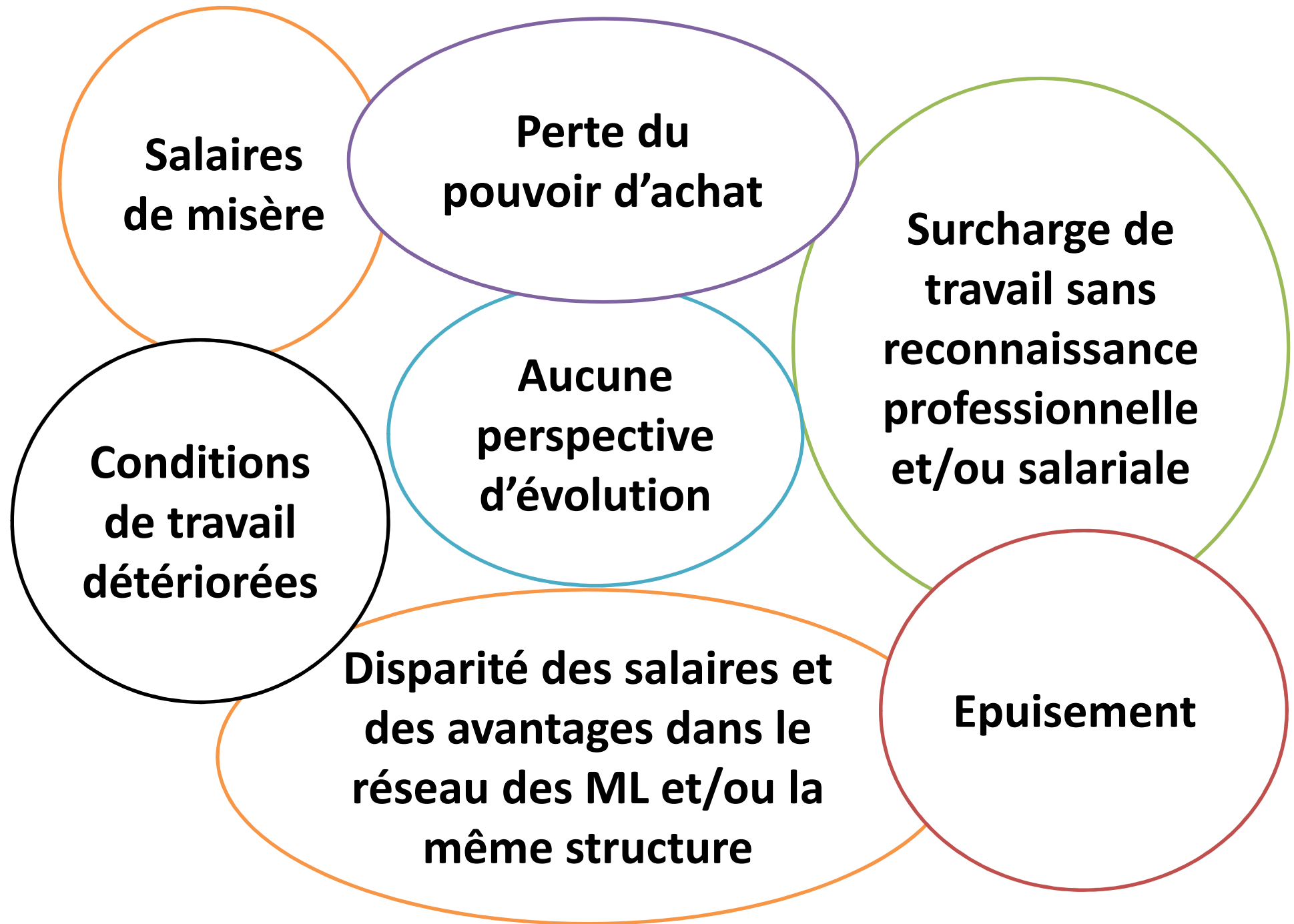


**84% des salariés  
n'ont pas été  
augmentés**



**86% des salariés  
n'ont pas été promus**

**Voici ce que vous nous avez  
fait remonter dans vos  
nombreux commentaires**



**Salaires  
de misère**

**Perte du  
pouvoir d'achat**

**Surcharge de  
travail sans  
reconnaissance  
professionnelle  
et/ou salariale**

**Aucune  
perspective  
d'évolution**

**Conditions  
de travail  
détériorées**

**Disparité des salaires et  
des avantages dans le  
réseau des ML et/ou la  
même structure**

**Epuisement**

## On vous oppose des arguments douteux ...

En s'abritant derrière un pseudo avenir incertain pour faire face aux revendications salariales, en ne menant pas, régulièrement, les entretiens professionnels, en dévoyant la classification et en renvoyant à la branche les négociations locales,

**nos dirigeants bloquent l'initiative,  
l'expression et la créativité des salariés!  
Que veulent ils de nous? Faire de nous des  
agents!**

## Vos carrières sont en berne...

- des assistants administratifs aux tâches multiples pourtant sous évaluées!
- des agents d'accueil dont on ne valorise pas l'image et les salaires!
- des conseillers 1 bloqués malgré leurs dossiers et leurs responsabilités!
- des conseillers 1 en cotation 8!
- des conseillers avec 20 ans d'expérience payés à peine 1700 euros par mois parce que tout le monde ne peut pas devenir chargé de projet!
- des chargés d'entreprise cotation 11!

Etc...

## Mais pas pour tous!

Dans ce marasme, il y a pourtant des promotions, voir des créations d'emplois repères sauvages!

- Directeur(rice) adjoint(e), hors CCN
- DRH, hors CCN
- Responsable ou coordonnateur(rice) en dessous de la cotation 15, hors CCN

Il y a des gens pour qui tout va bien et cela est validé par nos Présidents!

Au-delà de la revalorisation du point

Le Synami CFDT revendique un  
financement spécifique et  
ambitieux pour rouvrir et faire  
aboutir les négociations  
sur la classification

# Le Synami CFDT fera des NAO locales son combat

Négociations Annuelles Obligatoires (NAO)



## Négociations dans les entreprises :

- Une meilleure harmonisation des salaires
- Des avantages tels que les chèques déjeuner, cadeaux, vacances
- Une meilleure prise en charge des frais de déplacements